



CIPAV Prof. Libérales non règlementées

(architecte, conseil,
ostéopathes...)



réinventons / notre métier



CIPAV – Prestation en cas d'arrêt de travail



2018

Nos solutions pour sécuriser vos revenus



CIPAV– Prestation en cas d'invalidité



2018

Nos solutions pour sécuriser vos revenus



(1) : la classe A, B ou C au choix de l'entrepreneur (sauf pour ses 2 premières années d'activité où il cotise obligatoirement à la classe A)



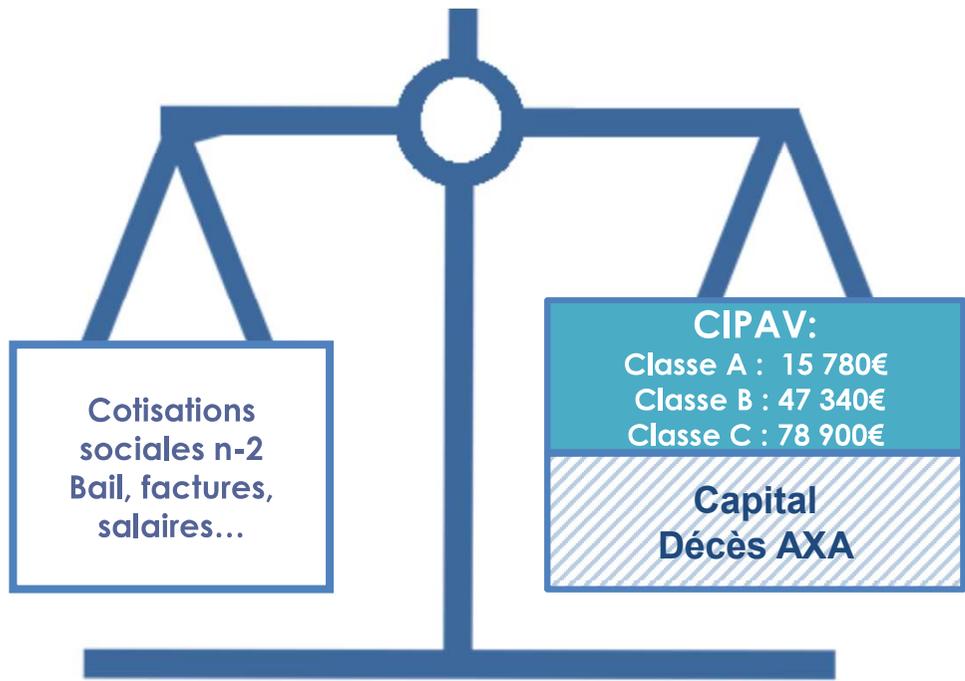
CIPAV- Prestation en cas de décès



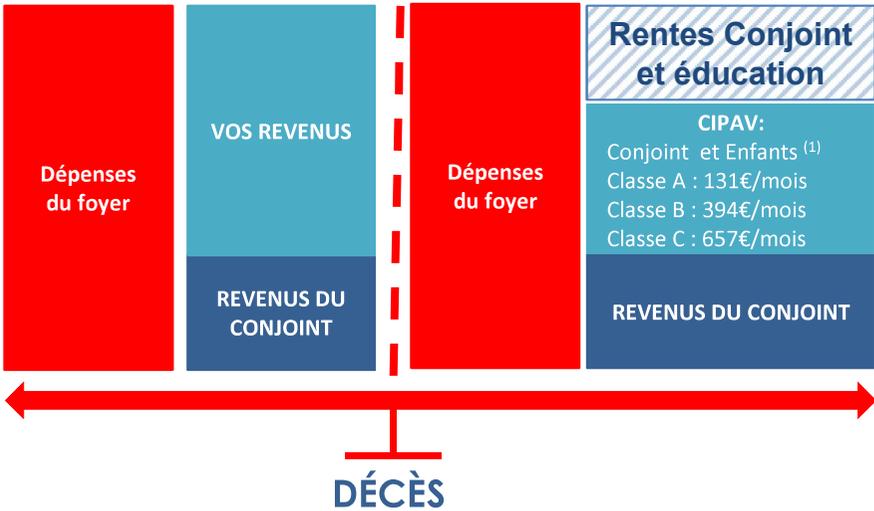
2018

Nos solutions pour protéger vos proches

Les capitaux



Les revenus



(1) : Enfants jusqu'à 21 ans ou 25 ans si étudiants. La rente est viagère si l'enfant est atteint d'une infirmité permanente.

